



Madame Elisabeth BORNE  
Ministre de la Transition écologique et solidaire  
246, boulevard Saint Germain  
75700 Paris

Madame la Ministre,

Les transports du quotidien sont très fortement et durablement affectés par la crise sanitaire.

Le Président de la République l'a reconnu, le caractère inédit de cette crise ainsi que les orientations qui ont prévalu depuis quelques dizaines d'années dans les politiques publiques, ont montré que l'Etat ne peut être exempté de critiques.

Reconnaître ses erreurs c'est bien, en tirer les conséquences c'est mieux.

Les transports collectifs font l'objet de dispositions particulières à la fois en raison des risques potentiels de contamination qu'ils peuvent engendrer, mais aussi par leur rôle déterminant dans toutes les activités quotidiennes.

Les modalités sanitaires en vigueur qui les affectent vont donc perdurer.

Si la volonté du gouvernement est d'éviter la propagation du virus tout en permettant de revenir progressivement à une vie allant vers la normale, certaines dispositions doivent être rapidement prises.

Les restrictions dans l'accès aux transports publics renforcent conjoncturellement le rôle des transports individuels plus sécurisants.

Pour se rendre à leur travail les populations périurbaines effectuent de longs et coûteux trajets dans les transports. Après la période de confinement, leur retour à une vie sociale et économique normalisée souhaité par l'Etat doit être accompagné de modalités fiabilisant leurs déplacements quotidiens, sans aggraver les nuisances et la sécurité du réseau secondaire, ni compromettre les mesures sanitaires dans les transports collectifs.

Durant le confinement, les salariés dont l'activité a été considérée comme essentielle ont effectué leurs trajets domicile-travail à des coûts très supérieurs à la normale. Cette situation va donc se prolonger.

Dans ces conditions, notre proposition de gratuité des tronçons autoroutiers périurbains concédés révèle toute sa pertinence.

De ce fait, nous demandons au gouvernement d'ouvrir ces tronçons à la gratuité, au minimum durant toute la période transitoire.

Encouragées par la mansuétude récurrente de l'Etat, les sociétés concessionnaires vont une nouvelle fois réclamer des contreparties.

Par votre intermédiaire, permettez-nous de leur rappeler que pendant cette crise des centaines de milliers de salariés - parmi les plus mal rémunérés - ont assuré et assurent, dans des conditions souvent très difficiles, la continuité des activités essentielles à la société avec un sens de l'intérêt général et un dévouement exemplaires, fussent, pour certains d'entre eux, au péril de leur propre vie.

Pour leur part, les sociétés autoroutières bénéficient d'une délégation de service public ultra protectrice. Nous considérons qu'à ce titre elles doivent être mises en demeure de participer significativement à l'effort national inhérent à la crise actuelle.

Pour financer cette mesure nous proposons que soit enfin appliquée la clause de limitation de profitabilité qui n'a jamais été mise en œuvre et que les dividendes y soient consacrés.

De ce point de vue, nous nous permettons de vous faire savoir que leurs résultats financiers ont battu de nouveaux records en 2019. Les résultats nets de l'ensemble des sociétés concessionnaires s'élèvent à 3.28 Md€. Cela représente un ratio de profitabilité de 31.3 % (+13 % depuis la privatisation des autoroutes). Pour Cofiroute (délégataire des autoroutes A10 et A11 périurbaines de nos territoires), ce ratio est de 31.6 %, les dividendes versés aux actionnaires sont supérieurs au résultat net.

Où est l'intérêt public dans ce scandale d'Etat ?

Madame la Ministre, en raison de la situation exceptionnelle, nous espérons que ce courrier fera l'objet d'une réponse appropriée de votre part.

Cela ne manquerait pas de donner du crédit à l'autocritique du Président de la République mentionnée précédemment.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à nos sentiments les plus dévoués.

**Jean Claude LAGRON**  
Président d'A10 GRATUITE